



RAPPORT FINANCIER CRIC CRAC
Exercice 2024/2025 (Sept 24 à Déc 25)

Bonjour à toutes et à tous,

Merci d'être présents pour cette Assemblée Générale, dans une période importante pour notre association.

Elle s'est caractérisée, d'une part avec la fusion avec la MILAC, le changement de notre calendrier comptable et, d'autre part avec un fort développement de nos activités.

C'est ainsi que nous vous présentons aujourd'hui les comptes de cette période de transition en évoquant concrètement ce que cela change pour nous.

Nous vous proposerons, ensuite, de vous prononcer ensemble sur leur adoption.

Après notre Assemblée Générale du 22 novembre dernier, nous nous retrouvons aujourd'hui pour une étape importante : l'adoption des comptes sur une période un peu exceptionnelle de 16 mois, du 1er septembre 2024 au 31 décembre 2025.

Ce choix découle de notre passage d'une gestion en année scolaire (de septembre à août) à une gestion en année civile (de janvier à décembre).

Ce changement s'imposait avec la fusion avec la MILAC et le développement de nos activités.

Lors de notre AG de novembre, nous avons présenté, sans les voter, les comptes arrêtés au 31 août 2025, aujourd'hui, nous vous présentons – pour adoption – des comptes qui couvrent exceptionnellement 16 mois de fonctionnement, et un bilan arrêté au 31 décembre 2025.

À partir de maintenant, nous reprenons un rythme « normal » : les prochains comptes, présentés début 2027, seront ceux de l'année civile 2026, de janvier à décembre.

Pendant cette période de transition, nous avons aussi revu notre organisation comptable : une présentation analytique plus claire, un traitement simplifié des écritures, et la production régulière d'états mensuels.

Un grand merci au cabinet Altus pour l'accompagnement précieux durant cette phase, et bienvenue à Mme Lucidarme (cabinet Harmonium), notre nouvelle commissaire aux comptes, qui nous aide à rester en conformité avec nos obligations légales.

Côté résultats, les chiffres parlent d'eux-mêmes :

- Le bilan passe de 197 183 183 € à 302 826 €, soit une hausse de 53,6 %, due en grande partie à la perception en fin d'année des cotisations 2025/26.
- Le compte de résultat grimpe de 242 126 € à 471 009 €, soit +94,5 %, mais

le 7/02/26

F. Chabou